



Rendez-vous FSU / Secrétaire générale MTES/MCT - 26 Janvier 2018

Action Publique 2022 : Une transformation en profondeur de la fonction publique qui se prépare dans la plus grande opacité!

Après la RGPP de Nicolas Sarkozy, la MAP de François Hollande, voici Action publique 2022, la réforme de l'Etat sauce Emmanuel Macron, donc sans aucun tabou ni limite. Mais avant tout, c'est un objectif affiché de 60 milliards d'économie!

Il s'agit donc d'un dossier extrêmement sérieux et préoccupant. Politiquement, c'est sans aucun doute un dossier qui relève plus de nos ministres que de ses services, plus de Nicolas HULOT que de la secrétaire générale de nos ministères! Mais ce dossier est trop impactant pour les agents, pour laisser passer une occasion de défendre les services et leurs personnels.

Au niveau interministériel

1er comité de suivi d'Action Publique 2022 - lundi 22 Janvier 2018.

Un comité de suivi dans lequel le secrétaire d'Etat -M. Dussopt- ne parle que calendrier et méthode en renvoyant à chaque ministre le soin d'effectuer les concertations sur les réformes opérationnelles. (Présentation téléchargeable ici)

Un secrétaire d'Etat qui, dans les mots, garantit une volonté de concertation large avec les organisations syndicales et les usagers et qui en parallèle donne un calendrier ne laissant aucune place pour celle-ci :

- A savoir : Remise du rapport d'experts (Comité Action Publique 2022) fin Mars 2018.
- Arbitrage et décisions du Président de la République avant fin Avril 2018 avec une feuille de route par ministère!



Au niveau ministériel

Notre rencontre avec Mme Régine Engström - SG des MTES/MCT- du 26 janvier 2018

Après un bref rappel sur le processus Action Publique 2022, la secrétaire générale expose ses pistes de réflexions pour nos ministères :

- simplification administrative (comment simplifier la vie des usagers mais aussi des agents ?)
- Modernisation des procédures par l'emploi accru du numérique.

Les Directions « métiers » ont été sollicitées et la secrétaire générale attend leur retour.

Elle cite en exemple le projet porté par la Direction des Affaires Maritimes. Pourtant celui-ci comporte des propositions très préoccupantes comme par exemple la réduction souhaitée du nombre d'établissements de signalisation maritime ou la fermeture probable de trois centres de stockage du dispositif de lutte contre les pollutions marines POLMAR/terre.

La secrétaire générale affiche vouloir profiter de ce chantier pour repositionner nos ministères comme les grands ministères techniques de l'Etat. Elle annonce une probable rencontre avec les ministres rapidement sur le sujet.

La FSU s'étonne alors des propos de Mme Engström et lui rappelle les objectifs affichés d'Action Publique 2022. En premier lieu, 60 milliards d'économie, une somme énorme qui ne pourra être seulement trouvée en simplifiant les normes et en accroissant l'utilisation du numérique! Le second objectif est bien une réforme de l'administration territoriale de l'Etat.

Sur les économies, la secrétaire générale répond que les économies seront recherchées par le gouvernement essentiellement sur les aides attribuées : APL, aide aux économies d'énergie !

Sur le second point et en absence de réponse, la FSU lui a fait part des échos entendus par ailleurs :

- Fin des DREALs multisites ?
- Réorganisation des services régionaux de l'Etat sous l'autorité des préfets à l'image des DDI ?
- Fin des DIR et création d'un EPIC « routes de France » ?
- Réorganisation et fusion des établissements publics de la sphère environnement autour d'un ou deux EP ?

Elle répond que rien n'est décidé et que nombre de ces échos relèvent de bruits qui courent, sans pour autant en démentir aucun ... Visiblement la réorganisation des services régionaux fait l'objet d'intenses débats interministériels.



Sur l'avenir de nos ministères, la FSU fait le constat que depuis 2007 et leur fusion, les gouvernements successifs se sont attachés à déconstruire le ministère de l'Equipement sans pour autant construire le ministère de l'Environnement. La FSU rappelle également que beaucoup de ces politiques sont transversales ; par conséquent, le MTES a un rôle à jouer essentiel pour la prise en compte de l'environnement par les autres ministères. Mais nos ministères ont également leurs politiques propres à porter. L'un ne peut se faire au détriment des autres!

La FSU rappelle aussi les propos tenus aux ministres en juin dernier : après 11 années de réorganisations incessantes, les services et les personnels ne peuvent plus endurer une nouvelle réorganisation. Sans un minimum de stabilité organisationnelle, rien ne peut être construit.

Aucun autre ministère n'a évolué aussi vite et aussi fort ces dernières années. Les personnels ont été fortement mobilisés, ont changé de métiers, gagné en compétence et en polyvalence et tout cela sans réelle reconnaissance. La reconnaissance des personnels est un préalable à tout projet ambitieux pour nos ministères.

Enfin, la FSU aborde le décret 2017-1845 relatif à l'expérimentation territoriale d'un droit de dérogation, paru le 31 décembre.

La secrétaire générale nous assure de toute la vigilance des ministres sur ce sujet, met en avant leur autorité sur les préfets, et essaye d'en minimiser l'impact.

